

Chiffres clés - Revenus - Pauvreté

Documentation

© Insee

Champ

Le champ couvert est celui de l'ensemble des ménages fiscaux ordinaires : il exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (prison, foyer, maison de retraite...).

Les résultats portent sur la France métropolitaine. Aucun résultat n'est donc proposé au niveau France

Les indicateurs portant sur le revenu disponible sont calculés sur le champ des ménages dont le revenu disponible est positif ou nul.

Géographie

Les statistiques de l'année 2012 sont proposées dans la géographie communale en vigueur au 01/01/2013.

Les communes sans habitant ou sans habitant soumis à la taxe d'habitation ne sont pas dans la liste des

Secret statistique et seuil de diffusion

Les données issues de Filosofi sont soumises au secret statistique. Aucune statistique n'est diffusée pour les très petites zones (moins de 50 ménages fiscaux et moins de 100 personnes).

Trois indicateurs sont proposés pour les zones un peu plus grandes (entre 50 et 1 000 ménages fiscaux ou entre 100 et 2 000 personnes).

Pour les zones les plus grandes (au moins 1 000 ménages fiscaux ou 2 000 personnes), tous les indicateurs sont en général proposés. Ils ne sont néanmoins pas diffusés pour une sous-population (par exemple les moins de 30 ans) lorsque cette sous-population a un effectif trop faible (moins de 11 ménages fiscaux et moins de 200 personnes).

Les taux de pauvreté ou les taux de bas revenus dont les valeurs sont comprises entre [0;0,5] ont été arrondies à 0 et celles comprises entre [99,5;100] ont été arrondies à 100.

Définitions

Le « **ménage fiscal** » est un ménage constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Son existence, une année donnée, tient au fait que coïncident au moins une déclaration indépendante de revenus et l'occupation d'un logement connu à la Taxe d'Habitation. Les ménages constitués de personnes ne disposant pas de leur indépendance fiscale (essentiellement des étudiants) sont comptés dans les ménages où ils déclarent leurs revenus même s'ils occupent un logement indépendant.

[Foyer fiscal](#)

[Nombre de personnes du ménage fiscal](#)

[Unité de consommation](#)

[Revenu disponible](#)

[Part des ménages fiscaux imposés](#)

[Taux de pauvreté](#)

[Médiane](#)

[Déciles](#)

[Rapport interdécile des revenus](#)

Sources

Les statistiques présentées sont issues du Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) de 2012.

Les données issues de ce fichier proviennent du rapprochement :

- des données fiscales (déclarations de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) fournies à l'Insee par la Direction générale des finances publiques
- et des données sur les prestations sociales émanant des principaux organismes gestionnaires de ces

impôt et y compris prestations sociales et revenus financiers non déclarés) avec une estimation plus précise des prestations réellement perçues à des niveaux locaux fins : jusqu'à la commune et prochainement à des niveaux infracommunaux.

Le dispositif FiLoSoFi remplace les anciens dispositifs Revenus fiscaux localisés (RFL) et Revenus disponibles localisés (RDL).

Au niveau national, l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux (ERFS) reste la source de référence pour les indicateurs d'inégalité des niveaux de vie et de pauvreté.

Pour en savoir plus

Les différences entre le fichier localisé social et fiscal (Filosofi) et les anciens dispositifs Revenus fiscaux localisés (RFL) et Revenus disponibles localisés (RDL)

Filosofi, comme RFL et RDL, couvre le champ des ménages fiscaux, hors sans-abri, prisons, foyers et maisons de retraites. Désormais dans le dispositif Filosofi, seuls les ménages ayant fait une déclaration de revenu pour l'année de revenu en cours sont conservés. Par ailleurs, les ménages faisant leur déclaration de revenu dans le département où se trouve leur résidence secondaire sont pris en compte, et localisés à l'adresse de leur déclaration d'impôt. Dans les anciens dispositifs RFL et RDL, les ménages ayant déclaré leurs revenus à l'adresse de leur résidence secondaire étaient exclus si leur résidence principale se trouvait dans un autre département et les ménages ayant fait une déclaration de revenu au cours des deux années. De plus dans Filosofi, les indicateurs portant sur les revenus déclarés sont calculés sur le champ des ménages dont le revenu déclaré est positif ou nul; dans l'ancien dispositif RFL, ces indicateurs étaient diffusés sans restriction de champ. Les indicateurs portant sur les revenus disponibles sont calculés sur le champ des ménages dont le revenu disponible est positif ou nul ; dans l'ancien dispositif RDL, ces indicateurs étaient diffusés sur le champ des ménages dont le revenu déclaré est positif ou nul. Dans le dispositif Filosofi, les prestations sont calculées à partir des fichiers sociaux de l'année pour les prestations relevant de la CCMSA et à partir des fichiers sociaux du mois de décembre pour celles relevant de la CNAF et de la CNAV, portant sur la totalité de la population, alors qu'elles étaient dans RDL, imputées sur barème. Le non-recours est donc cerné plus précisément, ce qui permet une diffusion à tous les niveaux

Chiffres clés - Revenus - Pauvreté

Liste des variables

© Insee

VAR_ID	VAR_LIB	VAR_LIB_LONG
CODGEO	CODGEO	Code du département suivi du numéro de commune ou du numéro d'arrondissement municipal
LIBGEO	Libellé commune ou ARM	Libellé de la commune ou de l'arrondissement municipal pour Paris Lyon et Marseille
NBMENFISC12	Ménages fiscaux	Nombre de ménages fiscaux
NBPERSMENFISC12	Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	Nombre de personnes dans les ménages fiscaux
MED12	Médiane revenu disponible par UC (en euros)	Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)
PIMP12	Part ménages fiscaux imposés	Part des ménages fiscaux imposés
TP6012	Taux de pauvreté-Ensemble	Taux de pauvreté de l'ensemble de la population
TP60AGE112	Taux de pauvreté-moins de 30 ans	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans
TP60AGE212	Taux de pauvreté-30 à 39 ans	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal est âgé de 30 à 39 ans
TP60AGE312	Taux de pauvreté-40 à 49 ans	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal est âgé de 40 à 49 ans
TP60AGE412	Taux de pauvreté-50 à 59 ans	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal est âgé de 50 à 59 ans
TP60AGE512	Taux de pauvreté-60 à 74 ans	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal est âgé de 60 à 74 ans
TP60AGE612	Taux de pauvreté-75 ans ou plus	Taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal est âgé de 75 ans ou plus
TP60TOL112	Taux de pauvreté-proprétaire	Taux de pauvreté des ménages propriétaires de leur logement
TP60TOL212	Taux de pauvreté-locataire	Taux de pauvreté des ménages locataires de leur logement
PR12	Part Revenus disponibles-Ensemble	Part Ensemble des revenus disponibles
PRA12	Part Revenus d'activité	Part Revenus d'activité
PTSAC12	dont Part Traitements-salaires-chômage	dont part Revenus issus de traitements ou salaires ou chômage
PBEN12	dont Part Revenus d'activités non salariées	dont Part Revenus d'activités non salariées
PPEN12	Part Pensions-retraites-rentes	Part Revenus issus de pensions ou retraites ou rentes
PPAT12	Part Revenus du patrimoine	Part Revenus issus du patrimoine
PPSOC12	Part Prestations sociales-Ensemble	Part Revenus issus des prestations sociales
PPFAM12	dont Part Prestations familiales	dont Part Revenus issus des prestations familiales
PPMINI12	dont Part Minima sociaux	dont Part Revenus issus des minima sociaux
PPLOGT12	dont Part Prestations logement	dont Part Prestations logement
PIMPOT12	Part Impôts	Part Impôts
RD12	Rapport interdécile	Rapport interdécile D9/D1 du revenu disponible par unité de consommation
D112	1 ^{er} décile (en euros)	1 ^{er} décile (en euros) du revenu disponible par unité de consommation
D912	9 ^e décile (en euros)	9 ^e décile (en euros) du revenu disponible par unité de consommation